

Rapport financier

20
23

Le SAKK en chiffres



1 réseau

formé par 22 membres ordinaires,
1 membre associé,
8 centres de phase I,
15 partenaires de recherche,
22 partenaires de l'industrie,
17 autorités et fondations
et 8 organisations partenaires

20

comités spécialisés

travaillent en groupes de projet,
groupes de travail et sections

499

patientes et patients

que nous remercions pour leur participation
à nos études en 2023

25

études cliniques ouvertes

explorent de nouveaux traitements
anticancéreux efficaces et tolérés et des
améliorations thérapeutiques



79 collaborateurs et collaboratrices

travaillent au sein du Centre de
compétences du SAKK

39

articles scientifiques

publiés par des oncologues et
hématologues dans des revues
scientifiques



5 prix

décernés aux chercheurs et
chercheuses avec
nos partenaires de l'industrie

10

membres du Conseil des patients

apportent le point de vue des personnes
touchées par le cancer concernant la
stratégie, la communication, la concep-
tion d'études et la réalisation de celles-ci

9

élèves

de la Young Oncology Academy
ont participé au programme de promotion
et de mentorat du SAKK

Table des matières

Objectifs

Avant-propos du président 4

Ensemble

Avant-propos du CFO 5

Nos soutiens financiers 6

Favoriser les échanges 7

Organigramme 8

Rapport financier

Bilan 9

Compte d'exploitation 10

Tableau de flux de trésorerie 11

Tableau de variation des capitaux 12

Tableau de variation des fonds 13

Annexe

Annexe aux comptes annuels 2023 14

Rapport de révision 17

Mentions légales 19



Rapport annuel

Ce rapport financier vient compléter le portrait annuel qui met en lumière les réalisations de l'exercice 2023 et informe sur les activités du SAKK.

Une base solide pour un avenir radieux

L'année 2023 a été positive pour le SAKK, y compris sur le plan financier. Le SAKK a ainsi réussi à enregistrer un léger profit malgré un investissement s'élevant à un million de francs. Une base solide pour continuer à maintenir une bonne santé financière et permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier des résultats précieux de la recherche clinique.



L'évolution du SAKK sur le plan financier en 2023 a été meilleure que prévu. Nous avons pu conclure l'exercice avec 50 000 francs de plus que ce qui avait été inscrit au budget et ce, malgré l'investissement d'un million de francs dans le SAKK Network Trial Award. Ce succès n'a été possible que grâce à l'engagement des collaborateurs et collaboratrices du Centre de compétences. L'ensemble du Comité et moi-même leur sommes extrêmement reconnaissants.

Nous tenons également à remercier le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation pour son soutien financier durable, de même que la fondation Recherche suisse contre le cancer, la Rising Tide Foundation, le Fonds national suisse et bien d'autres encore. Nous tenons aussi à adresser nos remerciements à nos partenaires de l'industrie pharmaceutique. Enfin, nous souhaitons remercier tout particulièrement la Fondation suisse pour la recherche clinique sur le cancer, et son président Norbert Hochreutener. La fondation est un soutien fidèle du SAKK depuis des décennies et elle a permis la conduite de nombreux projets de recherche importants. Malheureusement, elle doit être dissoute en 2024 après épuisement des fonds.

Les perspectives pour 2024 s'annoncent tout à fait positives. Nous nous attendons même à un petit bénéfice. Il est néanmoins important d'intensifier nos efforts en ce qui concerne notre situation financière. Nous n'avons d'ailleurs pas pu activer un nombre suffisant de nouvelles études l'année dernière. Si nous ne parvenons pas à lancer de nouveaux projets supplémentaires, cela aura un impact négatif sur le plan financier dès 2025.

Au total, le Comité scientifique a approuvé 16 études en 2023. Nous comptons lancer l'ensemble de ces projets en 2024. Cela peut paraître optimiste. Mais avec l'appui énergique du Centre de compétences, les groupes de projet ont soumis un nombre record de demandes de subventions en 2023. Sept demandes ont été adressées au Fonds national suisse. En 2024, le Centre de compétences va redoubler d'effort pour obtenir de nouvelles sources de financement et nous chercherons également des solutions dans le cadre d'un projet pilote pour simplifier les processus du Centre de compétences et les rendre plus efficaces. Nous pourrions ainsi fournir plus de ressources pour de nouveaux projets de recherche.

Le SAKK est une organisation unique et essentielle pour les patientes et patients atteints d'un cancer en Suisse. Dans le contexte politique mondial actuel, assurer le financement de l'organisation est une tâche indispensable, mais difficile. Notre objectif est de continuer à maintenir une bonne santé financière et à augmenter nettement le nombre de patientes et patients au cours des prochaines années. Ainsi, nous pourrions proposer les options médicales de demain à un plus grand nombre, améliorer la qualité de vie des patientes et patients et faire avancer la recherche.

Pr Miklos Pless, Président du Comité

Un bilan positif pour la deuxième année de suite

La recherche clinique sur le cancer nécessite de la persévérance et des ressources financières importantes. Avec 17 nouvelles études et un bilan financier positif pour la deuxième fois de suite, l'année 2023 a été couronnée de succès – y compris grâce au Network Trial Award.

M. Tschofen, qu'est-ce que le Network Trial Award ?

Jürg Tschofen : Nous avons lancé le Network Trial Award pour la première fois en 2022. C'était donc déjà la deuxième édition cette année. Ce concours permet au SAKK de promouvoir une étude grâce à un prix d'une dotation d'un million de francs. Le Comité scientifique du SAKK évalue les études soumises au préalable. Il examine si l'étude en question apporte une amélioration significative pour les patientes et patients dans les domaines de la science, du traitement et des chances de guérison. Un jury indépendant choisit le vainqueur. Nous sommes impatients de savoir quelle étude gagnera cette fois-ci.

Pourquoi le Network Trial Award est-il si important ?

Jürg Tschofen : Avec ce prix, le SAKK peut montrer qu'elle peut de nouveau assumer le financement d'études. Pour la dernière édition en 2022, 18 études ont été soumises. L'une d'entre elles a également été récompensée par un prix d'un million de francs décerné par le jury. Néanmoins, la participation s'est avérée être déjà une victoire en soi pour tous les projets. En effet, le SAKK a pu perfectionner et déployer une bonne partie des 17 autres études.

Qu'est-ce que cela signifie pour le SAKK ?

Jürg Tschofen : Pour le SAKK, cela signifie qu'il peut jouer un rôle pour le réseau dans de nombreux domaines. Pour le développement des études, la gestion des données et des projets cliniques et les statistiques. Et également, pour la gestion des relations avec Swissmedic et les commissions d'éthique, pour le monitoring et pour la mise à disposition de financements.

Quel impact en attendez-vous ?

Jürg Tschofen : Le réseau va de nouveau pouvoir concrétiser plus d'études avec le SAKK, sans dépendre essentiellement de l'argent de l'industrie. Les investigateurs et investigatrices chargés de la coordination des études peuvent ainsi offrir une certaine indépendance, une couverture de l'ensemble du pays et un « guichet unique » pour nos partenaires.

Comment jugez-vous personnellement l'année 2023 ?

Jürg Tschofen : Je suis heureux que nous concluions à nouveau l'année par un profit et un bilan solide. Et ce, sans un seul financement étranger.



” Le SAKK peut jouer un rôle pour le réseau dans de nombreux domaines.

Jürg Tschofen, CFO

Nos soutiens financiers

Secteur public et autres

Alfred und Anneliese Sutter-Stöttner Stiftung
 Hedy Glor-Meyer Stiftung
 Klinikum der Universität München
 Norges teknisk-naturvitenskapelige universitet NTNU
 Rising Tide Foundation for Clinical Cancer Research
 Groupe d'Oncologie Pédiatrique Suisse SPOG
 Fondation suisse pour la recherche clinique sur le cancer
 SOHC Trägerverein Swiss Oncology & Hematology
 SONK
 Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
 Fondation Recherche suisse contre le cancer
 Université de Berne
 Université de Zurich

Industrie

AbbVie AG
 Advanced Accelerator Applications International SA
 Amgen Switzerland AG
 Astellas Pharma AG
 AstraZeneca AG
 Bayer Healthcare Pharmaceutical, Pittsburgh, États-Unis
 Bayer (Schweiz) AG, Zurich
 BeiGene Switzerland GmbH
 Bilthoven Biologicals B.V.
 Bristol-Myers Squibb SA
 Celgene International Sàrl
 Daiichi Sankyo (Schweiz) AG
 Eli Lilly (Suisse) SA
 Fédération Francophone de Cancérologie Digestive FFCD
 Genetica AG
 Gilead Sciences Switzerland Sàrl
 GlaxoSmithKline SA

Helvepharm AG
 IDEOGEN AG
 Immunophotonics Inc.
 Incyte Biosciences International Sàrl
 InnoMedica Schweiz AG
 IPSEN Pharma Schweiz GmbH
 Janssen-Cilag AG
 Janssen Pharmaceutica NV
 MaxiVAX S.A.
 Merck (Schweiz) AG
 MSD Merck Sharp & Dohme AG
 Myriad Genetics GmbH
 Novartis Pharma Schweiz AG
 Pfizer AG
 Pharma Mar SA
 Pierre Fabre Pharma AG
 Release Therapeutics
 Roche Pharma (Schweiz) AG
 Sanofi-Aventis (Suisse) SA
 Seagen International GmbH
 Servier (Suisse) SA
 Stemline Therapeutics Switzerland GmbH
 Takeda Pharma AG
 Vivesto AB

Groupes de recherche internationaux

ABCSG Research Services GmbH
 AGO Research GmbH
 Deutsche CLL Studiengruppe DCLLSG
 ETOP IBCSG Partners Foundation
 European Organisation for Research and Treatment of Cancer (AISBL/IVZW) EORTC
 Exact Sciences International GmbH
 GHSG Studienzentrale

HOVON Stichting
 International Extranodal Lymphoma Study Group (IELSG)
 IRCCS – Istituto di Ricerche Farmacologiche Mario Negri
 Serum Institute of India Private Ltd.
 St. Clara Forschung AG

Contributions supplémentaires de nos membres

Centre Hospitalier Universitaire Vaudois CHUV
 Ente Ospedaliero Cantonale
 Hôpital du Valais
 Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
 Insel Gruppe AG
 Institut oncologique de la Suisse italienne IOSI
 Kantonsspital Aarau AG
 Kantonsspital Baden AG
 Hôpital cantonal de Fribourg HFR
 Hôpital cantonal des Grisons
 Hôpital cantonal de Saint-Gall
 Hôpital cantonal de Winterthour
 Landeskrankenhaus Feldkirch
 LUKS Spitalbetriebe AG
 OnkoZentrum Zürich
 Réseau Hospitalier Neuchâtelois (RHNe)
 Solothurner Spitäler AG
 Spital STS AG Thun
 Spital Thurgau AG
 Spitalzentrum Biel AG
 Stadtspital Zürich Triemli
 Hôpital universitaire de Bâle
 Hôpital universitaire de Zurich
 Université de Genève

Favoriser les échanges

Le SAKK encourage le développement de traitements anticancéreux efficaces à travers la collaboration et les manifestations, à l'instar des formations, événements ou symposiums, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives pour le traitement des patientes et patients.

Les participantes et participants ont discuté sur les nouvelles orientations de la recherche sur le cancer lors de rencontres parallèles aux congrès de l'ESMO, l'ACR ou l'ASH. Des cours d'initiation à Lausanne et Saint-Gall ont permis d'en savoir plus sur le conseil génétique en oncologie. De plus, lors de la conférence semestrielle de novembre, le SAKK, conjointement à ses partenaires, a eu l'occasion de décerner cinq récompenses. Enfin, nous valorisons particulièrement l'engagement du Conseil des patients lors des différentes manifestations. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez vous reporter à l'entretien réalisée pour notre rapport annuel, page 10.

14 janvier 2023

GU Cancer Forum

Zurich

19 janvier 2023

GU Cancer Forum

Lausanne

19 janvier 2023

SAKK Online secuTrial® Training Course for CRCs and CTNs

En ligne

26 janvier 2023

SAKK Online secuTrial® Training Course for CRCs and CTNs

En ligne

26 janvier 2023

SAKK Training Course for CRCs and CTNs

Berne

24-25 février 2023

Introductory Course in Genetic Counseling in Oncology

Saint-Gall

15 mars 2023

Comité consultatif scientifique

Zurich

22 mars 2023

GU Cancer Forum

Lugano

23 et 30 mars 2023

SAKK Investigators' Education

Berne

11 mai 2023

PostAACR

Berne

11-12 mai 2023

Conférence semestrielle du SAKK

Berne

12 mai 2023

Conseil des patients du SAKK: comment mettre en place des partenariats avec des patients-experts et patientes-expertes dans la recherche clinique?

Berne

07-10 juin 2023

Chicago in the Mountains

Flüeli-Ranft

15 juin 2023

SAKK Online secuTrial® Training Course for CRCs and CTNs

En ligne

28 août 2023

Industry Pool Meeting

Berne

31 août 2023

SAKK Training Course for CRCs and CTNs

Berne

7 septembre 2023

SAKK Online secuTrial® Training Course for CRCs and CTNs

En ligne

8-9 septembre 2023

Introductory Course in Genetic Counseling in Oncology – en anglais

Lugano

14-15 septembre 2023

Translational Urogenital Cancer Networking Meeting

Berne

12 octobre 2023

Conseil des patients du SAKK: forum des patient-e-s «Of mice and men»

Berne

26 octobre 2023

ESMO in the Alps

Lucerne

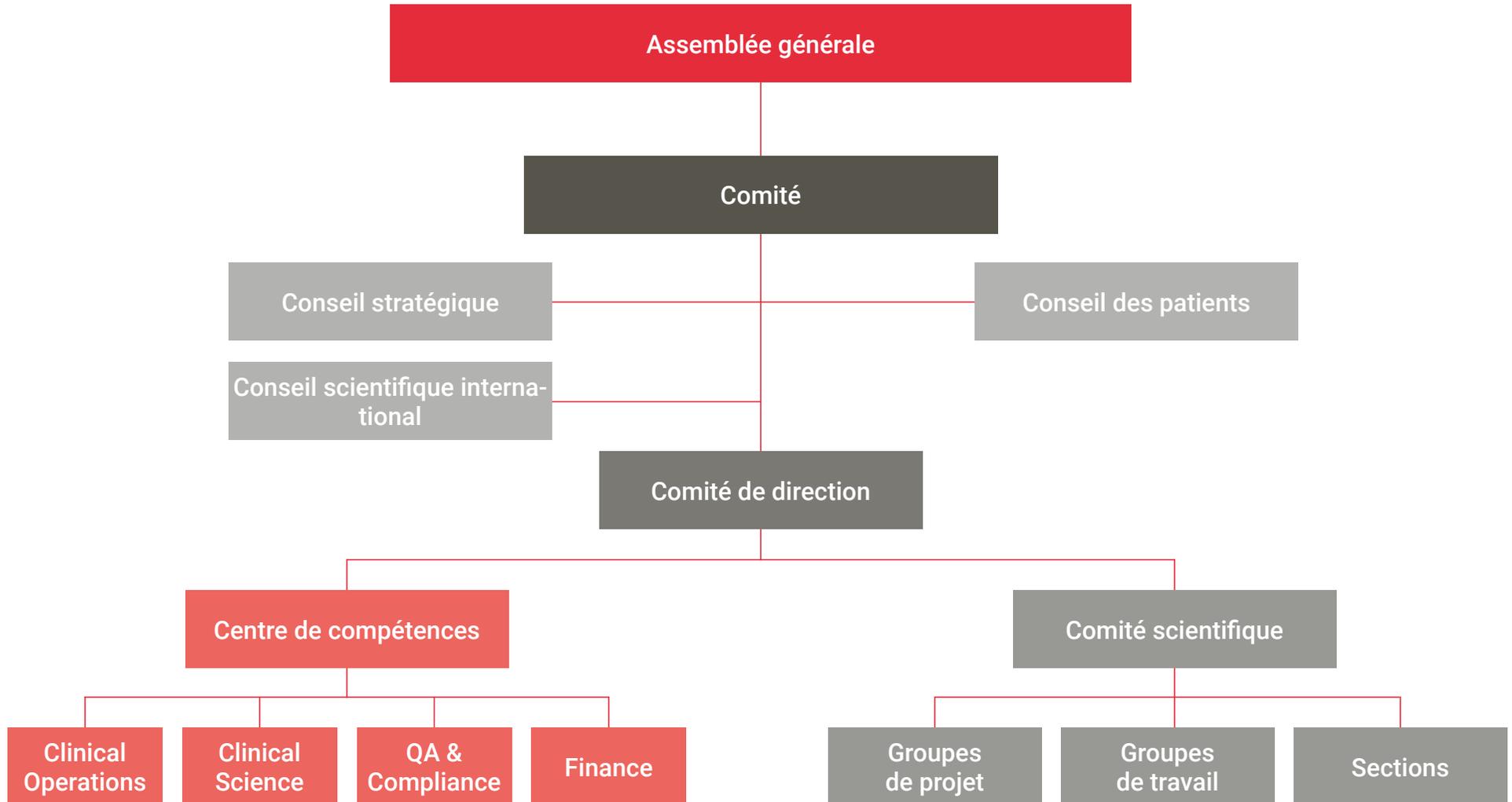
22-24 novembre 2023

Conférence semestrielle du SAKK/ SOHC

Bâle

Organigramme

SAKK



Bilan

au 31 décembre
en CHF

	Annexe	2023	2022	
Actif				
Liquidités		9 825 861	11 853 908	
Créances	1	1 433 782	1 523 100	
Créances diverses		68 973	176 016	
Comptes de régularisation actifs	2	650 686	1 308 009	
Total actif circulant		11 979 302	14 861 033	48,5 %
Immobilisations financières	3	20 801 398	15 769 848	
Total actif immobilisé		20 801 398	15 769 848	63,5 %
Total actif		32 780 700	30 630 881	51,5 %

au 31 décembre
en CHF

	Annexe	2023	2022	
Passif				
Engagements	4	2 069 126	1 549 363	
Engagements divers		–	425 777	
Comptes de régularisation passifs	5	16 901 190	15 827 814	
Total fonds étrangers à court terme		18 970 315	17 802 955	57,9 %
Provisions diverses		251 036	0	
Total fonds étrangers à long terme		251 036	0	0,0 %
Fonds «Education Grant»		–	35 000	
Fonds «Affecté»		270 932	217 932	
Fonds «Hubacher»		9 429 490	8 806 449	
Total fonds affectés		9 700 422	9 059 382	29,6 %
Capital de l'organisation				
Fonds libres 1 ^{er} janvier		3 768 544	3 419 771	
Résultat de l'association		90 383	348 773	
Fonds libres 31 décembre		3 858 927	3 768 544	
Total capital de l'organisation		3 858 927	3 768 544	11,8 %
Total passif		32 780 700	30 630 881	100,0 %

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre
en CHF

	Annexe	2023	2022	
Produit d'exploitation				
Contributions à la recherche SEFRI		5 805 172	5 830 628	
Contributions à la recherche LSC		-57 400	118 900	
Contributions à la recherche RSC		1 043 878	1 326 811	
Contributions à la recherche SSKK		128 500	100 000	
Contributions de tiers pour la recherche		164 255	676 819	
Contributions à la recherche Fédération suisse des assureurs-maladie		1 785 348	1 811 281	
Produits de la coopération avec l'industrie		4 309 408	3 952 784	
Produits de la coopération avec des groupes de recherche étrangers		565 484	771 281	
Produits du Bulletin Suisse du Cancer		-	-	
Produits du Conseil des patients		54 097	52 115	
Dons, Legs & Héritages		236 727	159 614	
Produits divers		1 608 639	2 046 446	
Pertes sur créances		61 189	87 195	
Total produit d'exploitation		15 705 297	16 933 875	100,0 %
Charges d'exploitation				
Coûts divers liés aux études		-1 051 446	-1 292 567	
Contributions à la recherche IBCSG, ETOP		-	-	
Contributions à la recherche dans les centres		-3 185 436	-3 161 808	
Coûts liés aux événements et congrès et frais de représentation		-1 330 209	-1 306 096	
Autres charges d'exploitation		108 959	-103 384	
Total charges d'exploitation		-5 458 132	-5 863 856	-34,6 %
Résultat intermédiaire 1		10 247 166	11 070 019	65,4 %

du 1^{er} janvier au 31 décembre
en CHF

	Annexe	2023	2022	
Coûts de coordination				
Frais de personnel	6	-8 683 797	-8 273 627	
Autres coûts de coordination		-1 439 013	-1 593 015	
Frais de publicité		-366 339	-53 404	
Total coûts de coordination		-10 489 149	-9 920 046	-58,6 %
Résultat intermédiaire 2		-241 983	1 149 973	6,8 %
Résultat financier				
Produits financiers		590 284	189 201	
Charges financières		-257 918	-1 432 480	
Total résultat financier		332 366	-1 243 279	-7,3 %
Résultat intermédiaire 3		90 383	-93 306	-0,6 %
Résultat hors période comptable				
Produits hors période comptable		-	442 079	
Charges hors période comptable		-	-	
Total résultat hors période comptable		-	442 079	2,6 %
Résultat annuel		90 383	348 773	2,1 %

Tableau de flux de trésorerie

du 1^{er} janvier au 31 décembre
en CHF

	2023	2022
+/- Bénéfice annuel (+) / Perte annuelle (-)	90 383	3 48 773
+/- Amortissements/corrections de valeur (+) et attribution (-) aux postes des actifs immobilisés / plus-values	-5 031 550	2 595 100
+/- Constitution (+) et dissolution (-) de provisions	251 036	-
+/- Dépréciation (+) et augmentation de la valeur (-) des actifs à court terme cotés en bourse	-	-
+/- Diminution (+) / Augmentation (-) des créances à court terme	196 361	1 395 965
+/- Diminution (+) / Augmentation (-) des comptes de régularisation actifs	657 323	-585 606
+/- Augmentation (+) / Diminution (-) des engagements à court terme	93 985	-406 144
+/- Augmentation (+) / Diminution (-) des comptes de régularisation passifs	1 073 375	128 959
+/- Autres charges (+) et produits (-) sans effet sur la trésorerie	641 040	-1 375 204
= Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	-2 028 046	2 101 844
- Investissements dans les immobilisations financières	-	-
+ Désinvestissements dans les immobilisations financières	-	-
= Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-	-
+/- Augmentation (+) / Remboursement (-) de dettes financières à court et à long terme	-	-
+/- Augmentation (+) / Réduction (-) du capital	-	-
= Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-	-
Augmentation (+) / Diminution (-) de la trésorerie	-2 028 046	2 101 844

du 1^{er} janvier au 31 décembre
en CHF

	2023	2022
Variation de la trésorerie		
État au début de l'année sous revue	11 853 908	9 752 064
État à la fin de l'année sous revue	9 825 861	11 853 908
Augmentation (+) / Diminution (-) de la trésorerie	-2 028 046	2 101 844

Tableau de variation des capitaux

en CHF	Capital libre	Bénéfice au bilan (+) Perte au bilan (-)	Réserve de fluctuation de valeur Titres	Total
2023				
Solde 1 ^{er} janvier 2023	3 768 544	-	-	3 768 544
Variation des réserves	-	-	-	-
Résultat annuel	90 383	-	-	90 383
Solde 31 décembre 2023	3 858 927	-	-	3 858 927

en CHF	Capital libre	Bénéfice au bilan (+) Perte au bilan (-)	Réserve de fluctuation de valeur Titres	Total
2022				
Solde 1 ^{er} janvier 2022	3 419 771	-	-	3 419 771
Variation des réserves	-	-	-	-
Résultat annuel	348 773	-	-	348 773
Solde 31 décembre 2022	3 768 544	-	-	3 768 544

Tableau de variation des fonds

en CHF	Fonds «Education Grant» ¹	Fonds «Affecté» ²	Fonds «Hubacher» ³	Total
2023				
Solde 1 ^{er} janvier 2023	35 000	217 932	8 806 449	9 059 382
Constitution des fonds	-	53 000	-	18 000
Revenus des fonds	-	-	-	-
Ajustement de la valeur des fonds	-	-	623 040	623 040
Coûts des fonds	-	-	-	-
Utilisation des fonds	-35 000	-	-	-
Solde 31 décembre 2023	-	270 932	9 429 490	9 700 422

en CHF	Fonds «Education Grant» ¹	Fonds «Affecté» ²	Fonds «Hubacher» ³	Total
2022				
Solde 1 ^{er} janvier 2022	-	217 932	10 216 653	10 434 586
Constitution des fonds	35 000	-	-	35 000
Revenus des fonds	-	-	-1 400 418	-1 400 418
Coûts des fonds	-	-	- 9786	-9786
Utilisation des fonds	-	-	-	-
Solde 31 décembre 2022	35 000	217 932	8 806 449	9 059 382

¹ Fonds pour la bourse de recherche de Janssen-Cilag AG.

² Fonds pour les études cliniques indépendantes de l'industrie, la recherche translationnelle et les activités de formation et de perfectionnement des spécialistes de la recherche.

³ Fonds du legs de la Dre Margaretha Hubacher affecté à la recherche sur les lymphomes non hodgkiniens.

Annexe aux comptes annuels 2023

Le SAKK est une association ayant son siège à Berne. Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions légales suisses et, en particulier, aux articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes (art. 957 à 962).

au 31 décembre **2023** **2022**

Nombre de collaborateurs/-trices

Fourchette des postes à temps complet en moyenne annuelle	> 50 à 250	> 50 à 250
---	---------------	---------------

au 31 décembre en CHF **2023** **2022**

Informations, répartition et explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

1 Créances

En principe, les créances sont évaluées à leur valeur nominale, déduction faite des corrections de valeur individuelles nécessaires à la gestion courante. Une correction de valeur forfaitaire est réalisée sur le montant restant.

Créances ouvertes brutes	1 552 671	1 704 180
Du croire	118 889	181 080
Créances nettes	1 433 782	1 523 100

2 Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs se composent essentiellement de:

Régularisation des revenus pour l'étude SAKK 96/12	625 332	1 218 308
--	---------	-----------

au 31 décembre en CHF **2023** **2022**

3 Immobilisations financières

Dont titres du fonds «Hubacher»	20 801 398	15 769 848
	9 390 375	8 803 263

Les immobilisations financières sont évaluées aux cours ou valeurs de marché actuels. Toutes les opérations de placement ont été réalisées dans le respect du règlement de placement du SAKK. La gestion des actifs immobilisés est assurée en externe par des banques suisses.

4 Engagements

Les engagements sont évalués à leur valeur nominale.

5 Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs se composent essentiellement des postes suivants:

Contributions SAKK 96/12	447 179	465 318
Postes d'indemnisation SAKK 96/12	168 253	357 892
Futurs paiements	1 163 334	1 505 160
Régularisation état des études	11 998 998	11 017 183

La régularisation de l'état des études comprend toutes les études actives qui, selon la comptabilité analytique des centres de coûts, présentent un préfinancement ou un bénéfice. Les régularisations des études ont été inscrites au passif de manière transitoire afin de couvrir les risques d'évaluation. Les autres régularisations concernent des régularisations générales visant à garantir une comptabilisation des charges et des produits conforme à l'objet et à la période qu'ils concernent.

du 1^{er} janvier au 31 décembre en CHF

2023

2022

6 Frais de personnel

Salaires bruts	7 268 009	6 770 019
Salaires de tiers	62 841	203 058
Assurances sociales	1 224 601	1 139 196
Autres frais de personnel	180 695	161 353
Frais de personnel	8 736 146	8 273 627

Honoraires de l'organe de révision

Honoraires pour les prestations de révision	31 000	30 000
Honoraires pour les autres prestations	-	-

du 1^{er} janvier au 31 décembre en CHF

2023

2022

Engagements restants issus d'opérations de leasing assimilées à des contrats de vente et d'autres engagements de leasing, dans la mesure où ils ne peuvent pas expirer ou être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan

Total des engagements de leasing non portés au bilan	488 907	697 983
Créances envers les institutions de prévoyance	1 955	0

du 1^{er} janvier au 31 décembre en CHF

2023

2022

Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou apériodiques du compte d'exploitation

Total des coûts hors période comptable	-	-
2022 : Dissolution des risques d'études	-	342 079
Dissolution en 2022: redressement TP	-	100 000
Total produits hors période comptable	-	442 079
Total résultat hors période comptable	-	442 079

Les économies issues de l'assainissement sont intégrées ici.

Dissolution nette réserves latentes - -

Événements après la date de clôture du bilan: aucun

Évaluation des projets de recherche

Dans les comptes annuels 2023, les projets de recherche ont eux aussi été évalués selon le principe de la valorisation individuelle des projets de recherche à long terme, qui inclut des pertes visibles sur certaines études jusqu'en 2029 (évaluation exempte de pertes). Les pertes survenant après cette période ne sont pas prises en compte car le management part du principe qu'il pourra générer d'autres financements pour les projets de ce type et que les besoins en ressources diminuent nettement à la fin des études.

La base utilisée pour l'évaluation est constituée du plan pluriannuel 2024–2029 établi par les chefs de projets responsables, qui inclut les financements de projets prévisionnels, les coûts d'études internes et externes et les heures de travail internes, moins les éventuels retraits de fonds. En outre, le montant des financements approuvé, attendu pour la période 2025–2029 et non affecté de la Confédération a été mis en regard de la somme des heures de travail budgétées pour les projets entraînant des pertes et des coûts externes, moins les financements de projets. Le SAKK part du principe que les

fonds du prochain cycle de financement du SEFRI pour 2025–2028 seront d'un montant équivalent.

La somme de tous les succès d'études négatifs calculée après l'évaluation individuelle donne, à la date de clôture du bilan, un engagement ne dépassant pas les contributions financières fédérales 2025–2028. La présentation saisonnière des coûts a ce faisant été prise en compte.

Si l'on se base sur l'évaluation individuelle et sur le plan pluriannuel, une régularisation à la date de clôture du bilan pour assurer l'évaluation des pertes des projets de recherche à long terme a été constituée. Cette régularisation figure dans le bilan ci-joint au niveau des comptes de régularisation passifs et couvre 100 % de la somme de toutes les pertes d'études de la période 2024–2029 conformément à l'état du plan pluriannuel décentralisé du SAKK fin janvier 2024.

Les contributions ont été approuvées par le SEFRI pour les années 2021 à 2024. Le montant des contributions pour les années 2025 à 2028 a été soumis en temps utile en 2023. Le SAKK attend la réponse du SEFRI après la décision définitive du processus parlementaire.

Autres informations

La correction négative des marchés financiers en 2022 a été en partie compensée en 2023. Une correction positive globale a ainsi pu être observée sur l'ensemble de l'année. Malgré tout, l'évolution a été marquée par des fluctuations entre pertes et profits. Toutefois, pour le SAKK, la diminution de l'inflation et les premières baisses des taux directeurs sont des signes d'un retournement de tendance, passant d'une phase d'incertitude à une phase d'évolution positive à long terme. C'est pourquoi le SAKK a décidé à l'été 2023 d'investir 4 millions de francs supplémentaires de ses liquidités dans le fonds de placement passif.

Rapport de révision

**Balmer
Etienne**

Balmer-Etienne AG Bern
Schönburgstrasse 41
Postfach 561
3000 Bern 22
Telefon +41 31 336 14 14
info@balmer-etienne.ch
balmer-etienne.ch

Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée générale de l'association

Groupe Suisse de Recherche Clinique
sur le Cancer SAKK, Berne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Groupe Suisse de Recherche Clinique sur le Cancer SAKK (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau des variations du capital et le tableau des variations des fonds pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 9 à 16) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels" de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Rapport de l'organe de révision
Page 2/3 - Balmer-Etienne AG Bern - le 13 mai 2024

**Balmer
Etienne**

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

La direction est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, la direction est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrale de notre rapport.

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision
Page 3/3 - Balmer-Etienne AG Bern - le 13 mai 2024

**Balmer
Etienne**

Conformément Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de la direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 13 mai 2024
1434 / 16046

Balmer-Etienne AG Bern



Fabrizio Conoscenti
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur
Responsable pour la révision



Elsa Reinhard
M A Business and Law, Université de Berne
Réviseur

Comptes annuels 2023

Mentions légales



Édition et adresse de contact

Groupe Suisse de
Recherche Clinique sur le Cancer SAKK
Centre de compétences du SAKK
Effingerstrasse 33
3008 Berne
Suisse

Téléphone: +41 31 389 91 91
Contact avec les médias: media@sakk.ch
sakk.ch

Compte pour les dons au SAKK

IBAN: CH68 0900 0000 6029 5422 0
PostFinance AG, Mingerstrasse 20, 3030 Berne
BIC/SWIFT: POFICHBEXXX
Numéro de clearing de la banque: 9000

Conception, rédaction et gestion de projet

Communication
Centre de compétences du SAKK
Georg Baumewerd,
Konzept Text Workshops, Berne

Composition, mise en page et correction

LinkGroup AG, Zurich

Traduction

BMP Translations AG, Bâle

Impression

Merkur Druck AG, Langenthal

Établissement de rapport

Le rapport financier 2023 du SAKK est consultable au format électronique sur le site sakk.ch/fr/rapport-annuel.

Il est disponible en français, allemand et anglais. La version allemande fait foi.

Rapport annuel

Ce rapport financier vient compléter le portrait annuel qui met en lumière les réalisations de l'exercice 2023 et informe sur les activités du SAKK.



De plus amples informations sont disponibles sur:
www.sakk.ch/fr/rapport-annuel

**Groupe Suisse de
Recherche Clinique sur le Cancer SAKK**

Effingerstrasse 33, 3008 Berne, Suisse
sakk.ch

